

BILAN DES DECISIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REVISION CONSTITUTIONNELLE ET LA REFORME DU REGLEMENT

Le groupe de travail pluraliste sur la réforme constitutionnelle et la révision constitutionnelle réaffirme la place du politique dans la procédure législative, c'est-à-dire de tous les groupes politiques, qu'ils soient de la majorité, de l'opposition ou minoritaires.

La démocratie sénatoriale dans le débat législatif

Pour garantir et approfondir les droits des groupes dans l'élaboration du texte soumis au Sénat, le groupe de travail propose :

- un débat préalable sur les orientations générales du texte ;
- une association des groupes au travail lors de l'élaboration du texte consistant en un examen sur un pied d'égalité des amendements du rapporteur et de ceux des groupes ;

La démocratie sénatoriale dans la répartition des responsabilités

- Au sein du Bureau, la répartition des responsabilités s'effectuera à la proportionnelle ;
- Au sein de la Conférence des Présidents, chaque président de groupe votera avec toutes les voix de son groupe, déduction faite des membres de la Conférence des Présidents ;
- Les groupes de l'opposition et minoritaires auront un droit de tirage pour une commission d'enquête ou une mission commune d'information.